

ÉTUDE DES FONCTIONS HÔTELIÈRES ET DE CONGRÈS : DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES ET PROMETTEUSES POUR LÉVIS

Lévis, le 9 avril 2003. - Un peu plus de six mois après avoir reçu le mandat de la Ville de Lévis à partir des recommandations formulées par le *Groupe de travail sur le développement des fonctions hôtelière et de congrès à Lévis*, le consortium formé des firmes Zins Beauchesne & associés (ZBA) et Horwath Consultants a soumis au cours des derniers jours un rapport préliminaire de son étude des fonctions hôtelières et des congrès de Lévis qui s'avère positif et encourageant pour l'avenir. La Ville de Lévis, la Chambre de commerce de Lévis et le CLD de Lévis ont pris connaissance des résultats de l'étude réalisée au coût de 125 000\$ et se sont dits fort satisfaits de ses principales conclusions.

Accompagnés dans leurs démarches par Emploi Québec (CLE de Lévis et CLE des Chutes-de-la-Chaudière) et l'Association touristique Chaudière-Appalaches, les membres du Groupe de travail sont à analyser le contenu du rapport des experts en fonction de leurs préoccupations et intérêts respectifs. Ils se disent maintenant prêts à entreprendre dès que possible la phase 2 du plan d'action, soit le démarchage auprès de promoteurs potentiels.

Un projet « hôtel et congrès » intégré et combiné

Selon le rapport de ZBA / Horwath, qui a consulté l'ensemble des propriétaires et gestionnaires hôteliers du territoire, de même qu'un grand nombre d'entreprises et organismes à l'échelle locale et régionale, la ville de Lévis devrait pouvoir compter sur une infrastructure combinée et intégrée « hôtel et congrès » selon les caractéristiques suivantes :

- un hôtel d'environ 150 chambres de catégorie « 4 étoiles »;
- une superficie d'environ 18 000 pi² pour la tenue de congrès, expositions et salons commerciaux, avec une salle principale d'une capacité d'environ 1 000 personnes en formule banquet;
- une gamme complète de services connexes (restauration, salle à manger, bar, salle d'exercices, piscine intérieure, stationnement, aires de services habituelles, etc.).

PARTENAIRES

Ville de Lévis

Chambre de commerce
de Lévis

CLD de Lévis

Emploi-Québec

Association touristique
Chaudière-Appalaches

Quant à la localisation optimale de ce complexe intégré, l'étude a permis d'identifier quatre zones hôtelières sur le territoire de la nouvelle ville de Lévis, mais privilégie nettement pour son implantation le secteur du Plateau de Lévis, situé entre le campus du Mouvement Desjardins et les vestiges de l'ancien Fort-No 3, au cœur du pôle commercial majeur du boulevard Alphonse-Desjardins et de la route du Président-Kennedy. Pour les auteurs de l'étude, cette localisation maximisera l'effet de levier économique et touristique d'un tel projet et permettra d'améliorer le positionnement de Lévis comme destination touristique, tout en enrichissant aussi les infrastructures du milieu.

L'étude a également examiné le potentiel d'autres sites, comme le secteur de la tête des ponts, celui de la Traverse Lévis-Québec et celui du corridor de l'autoroute 20. L'analyse des forces et faiblesses de chacun de ces secteurs a fait clairement ressortir les avantages du secteur qui est favorisé par ZBA et Horwath pour l'implantation du futur Centre des congrès de Lévis, tout en soulignant cependant bien le potentiel de ces autres zones au plan hôtelier.

Un projet structurant pour le milieu et bénéfique pour la région

Le maire de Lévis, M. Jean Garon, a tenu à réaffirmer le fait que Lévis joue un rôle suffisamment important comme pôle démographique, commercial, culturel et socio-économique pour justifier un tel projet. « L'étude nous confirme cela et même plus encore. Elle nous permet d'aller de l'avant sans plus de préambule. Le plan de développement stratégique de la Ville de Lévis en voie de réalisation fait déjà état de la priorité accordée par le milieu au développement touristique en tant que générateur d'activités économiques et de qualité de vie. Il nous faut maintenant arrimer les besoins et les préoccupations des organisations publiques et des promoteurs privés pour mener à terme ce projet qui va donner un nouvel élan à notre milieu et permettre un essor sans précédent de l'industrie touristique à Lévis dans une perspective davantage régionale », a-t-il précisé.

Pour la vice-présidente du CLD de Lévis, Mme Louise Gingras, le projet intégré « hôtel et congrès » proposé par l'étude va exactement dans le sens des préoccupations exprimées depuis plusieurs années. « Maintenant que nous avons des bases solides sur lesquelles nous appuyer et que nous pouvons compter sur l'appui de l'ensemble des partenaires concernés du milieu, nous devrions pouvoir intéresser des promoteurs sérieux. À cet effet, le CLD est prêt à s'impliquer pour soutenir des entrepreneurs dans les limites de son mandat et de sa mission », a-t-elle précisé.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce de Lévis, M. Martin Létourneau, croit que ce projet va faire entrer Lévis dans le groupe des villes québécoises qui profitent d'une telle infrastructure et de ses retombées. « Saguenay, Baie-Comeau, Saint-Georges, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Trois-Rivières, entre autres, jouissent déjà de tels avantages et accueillent chaque année des événements, des rencontres et des congrès aux retombées multiples pour le milieu. Comme neuvième ville en importance au Québec par sa population, Lévis devrait pouvoir elle aussi avoir droit à un tel équipement », ajoute-t-il.

Les partenaires se sont dits confiants de voir les paliers supérieurs de gouvernement reconnaître les besoins ainsi exprimés par les intervenants socio-économique de Lévis et faciliter le montage financier d'un projet aussi structurant pour la région Chaudière-Appalaches, surtout que les autres villes du Québec en ont déjà profité abondamment au cours des dernières années.

Emplois et développement

Les projets hôteliers et de centre de congrès et expositions seront générateurs de nombreux emplois, assure le maire Jean Garon. « À elles seules, les immobilisations nouvelles et les taxes qui en découleront justifient un tel projet. De plus, le développement touristique qui en résultera et les dizaines de petites entreprises qui seront créées dans la foulée de ces projets agiront comme un véritable levier économique pour Lévis », at-il poursuivi. L'étude parle d'un potentiel d'attraction d'événements de type congrès, expositions et salons commerciaux d'envergure provinciale (64 événements annuels recensés) selon le principe d'alternance, et de l'attraction ou de la rétention de quelque 1 700 réunions pour un total d'environ 100 000 participants annuellement.

Le projet de constituer à Lévis, autour du Mouvement Desjardins, un pôle important de services financiers commande la mise en place d'infrastructures à la hauteur de ce potentiel. « Avec ses projets d'expansion en cours de réalisation et à venir, il est évident que le Mouvement Desjardins a fait le choix de Lévis pour développer ses services centraux. La construction annoncée d'un édifice administratif du gouvernement du Québec à vocation financière contribuera également à créer une masse critique dans ce secteur, ce qui rend indispensable le développement de services d'accueil et de support aux grands rendez-vous d'affaires », a indiqué M. Garon.

La Ville et les membres du Groupe de travail se proposent de rencontrer sous peu des promoteurs qui ont déjà manifesté leur intérêt pour un tel projet intégré « hôtel et congrès », de même que les promoteurs hôteliers intéressés par l'implantation d'établissements d'hébergement dans l'une ou l'autre des autres des 3 autres zones hôtelières ciblées sur le territoire de la nouvelle ville de Lévis.

-30-

Source : Christian Brière
Direction des communications
Tél. : 834-6607

Information : Philippe Meurant
Commissaire industriel
Tél. : 839-2002